Rapport de négociation de table centrale

Tournée d'assemblées générales en Front commun sur une recommandation de mandat de grève

CSN

CSQ Centrale des syndicats du Québec

FTQ

APTS

NOUS D'UNE SEULE VOIX

FRONT COMMUN

Une négociation qui dure depuis un an

- Dépôt des revendications du Front commun à la table centrale : 28 octobre 2022
- Dépôt des offres du gouvernement :
  - Un dépôt initial le 15 décembre 2022
  - Un dépôt précisant ses demandes sur ses priorités gouvernementales (l'équipe classe, l'équipe soins et l'équipe santé mentale) le 22 février 2023
  - Un dépôt apportant de nouvelles précisions sur ses offres le 27 mars 2023
- En date du 12 septembre 2023, dix-sept (17) rencontres se sont tenues à la table
- Un début de négociation caractérisé par la volonté du gouvernement de ne traiter que de ses priorités et de faire l'impasse sur les nôtres

Le Québec a les moyens de ses ambitions

- Peu importe que l'on soit en croissance ou en ralentissement économique, en surplus budgétaire ou en déficit, le gouvernement a toujours un prétexte pour nous demander de nous serrer la ceinture
- Malgré la crise sanitaire passée, l'explosion de l'inflation et les conséquences de la hausse des taux d'intérêt, les finances du gouvernement offrent la possibilité de prioriser le développement des services publics et la reconnaissance de celles et de ceux qui les offrent
- Les finances publiques s'améliorent plus vite que prévu. De plus, les objectifs du gouvernement de réduction de la dette pour 2025-2026 ont été atteints trois ans plus tôt que prévu
- Le gouvernement a tous les moyens pour investir, tant dans l'amélioration des conditions de travail et de pratique que dans l'amélioration des conditions salariales

1. Les salaires

Des offres salariales déconnectées qui ne répondent pas à nos objectifs

Traitements et échelles de traitement

	Revendications du Front commun	Offres du gouvernement	Inflation prévue par le gouvernement (mars 2023)
	Un mécanisme permanent d'indexation annuelle basée sur l'IPC[1]		
2022			6,7 % (réelle)
1er avril 2023	100 $ par semaine[2] Ou IPC + 2 %	3 % + forfaitaire[3]	3,5 %
1er avril 2024	IPC + 3 %	1,5 % + des ajustements à la structure salariale	2,2 %
1er avril 2025	IPC + 4 %	1,5 %	2 %
1er avril 2026		1,5 %	2 %
1er avril 2027		1,5 %	
Total	**IPC + 9 % sur 3 ans**	**9 % sur 5 ans**	**12,4 % sur 3 ans ou 16,4 % sur 5 ans**

[1] Indice des prix à la consommation
[2] Équivaut à 2,86 $ de l'heure pour 35 heures ou 5 223 $ pour une année
[3] Un montant unique et non intégré aux échelles salariales pouvant aller jusqu'à 1 000 $ selon les heures rémunérées en 2022-2023

Des offres salariales déconnectées qui ne répondent pas à nos objectifs

- Alors que le gouvernement s'est voté, le 6 juin dernier, des augmentations de salaire immédiates d'un minimum de 30 000 $ par année ou 582 $ par semaine (30 %) auxquelles s'additionneront des augmentations annuelles

- Il persiste avec une offre salariale déconnectée de 9 % sur cinq (5) ans, un appauvrissement certain des travailleuses et des travailleurs des services publics

Les offres salariales gouvernementales ne répondent pas à nos objectifs

Des offres salariales déconnectées qui ne répondent pas à nos objectifs (suite)

1. Le gouvernement refuse d'accorder une clause de protection du pouvoir d'achat. Un appauvrissement certain (7,4 % sur cinq (5) ans en fonction des prévisions d'inflation du gouvernement)

2. Aucun enrichissement réel ni rattrapage général n'est offert alors que le retard salarial est d'au moins 11,9 % et celui sur la rémunération globale d'au moins 3,9 %

3. Une attention insatisfaisante est portée aux inégalités face à l'inflation, aux revenus de base et aux salaires d'entrée

Tant que ne seront pas atteints nos premiers objectifs (protection du pouvoir d'achat, enrichissement réel et rattrapage général des salaires), aucune proposition d'ajustements à la structure ne pourra transformer l'offre patronale en proposition intéressante

2. Des conditions de travail à améliorer

Des enveloppes monétaires entièrement dédiées aux seules priorités du gouvernement

Des réseaux fragilisés et avec peu de ressources

- Les réseaux sont fragilisés et ont peu de ressources ; les bris de service se multiplient et la charge de travail est de plus en plus lourde
- Notre employeur doit agir alors que les personnes salariées ont la possibilité d'aller travailler là où les conditions de travail et de pratique sont les plus intéressantes
- Le Front commun revendique auprès du Conseil du trésor qu'il dégage des marges financières importantes et des mandats pour améliorer les conditions de travail et de pratique
- Or, le gouvernement n'est prêt à investir que pour financer ses seules priorités gouvernementales et il démontre peu d'ouverture aux propositions des travailleuses et des travailleurs

3. La retraite

Des attaques totalement injustifiées à notre régime de retraite, en excellente santé financière

Des attaques injustifiées à notre régime de retraite

Le gouvernement estime que les gens quittent trop tôt à la retraite et que le RREGOP y contribue. Il propose donc deux (2) mesures de détention des travailleuses et des travailleurs[1] :

1. Pour les années de service à compter du 1er janvier 2025, une **réduction de la rente du RREGOP** versée avant 65 ans pouvant aller jusqu'à 30 % et une légère hausse après 65 ans, au motif de la récente bonification du Régime des rentes du Québec (RRQ) mise en place pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Au final, la formule proposée aurait pour effet une diminution significative de la valeur de la rente sur la durée de vie moyenne
2. Le **report de l'âge de retraite sans réduction pour les personnes ayant 35 ans de service** en forçant les travailleuses et les travailleurs qui ont été au service de la population 35 ans de leur vie à travailler jusqu'à un minimum de 57 ans, faute de quoi il leur imposerait une réduction de leur rente. Actuellement, aucun minimum d'âge n'est imposé

Le gouvernement prétend ne pas vouloir faire des économies sur le dos des travailleuses et des travailleurs. C'est pourtant exactement ce qu'il propose de faire alors que le RREGOP est en excellente santé financière, ce qu'il reconnait

[1] Pour en savoir plus, visitez frontcommun.org/info-nego-retraite/

Des mesures de rétentions volontaire

- Nous proposons plusieurs mesures de rétention volontaire du personnel expérimenté sans impact sur le taux de cotisation dont :
    1. L'amélioration des conditions de la retraite progressive (le gouvernement démontre une certaine ouverture)
    2. La revalorisation de la rente pour une retraite après 65 ans
    3. L'augmentation de l'âge maximal de participation au RREGOP de 69 à 71 ans (le gouvernement démontre une certaine ouverture)
- Nous proposons également des mesures structurantes pour stabiliser le taux de cotisation dans le contexte de la maturité croissante du RREGOP
- Le gouvernement propose une mesure temporaire (cinq (5) ans) visant à bonifier la rente de retraite de la personne salariée qui continue à travailler à temps complet au-delà de sa date d'admissibilité à la retraite sans réduction (2 % par année supplémentaire) et d'assumer 50 % de sa cotisation au RREGOP
- Nous sommes incapables de parler de toutes ces mesures depuis plusieurs mois, alors que le gouvernement lie toute mesure volontaire à ses attaques injustifiées de la retraite. C'est un tout !

4. Les droits parentaux

Un gouvernement qui estime que l'amélioration du régime des droits parentaux mettrait en péril les services à la population

Le régime de droits parentaux

- Le gouvernement considère que le régime est mature, qu'il répond aux besoins des personnes salariées et que son amélioration nuirait aux services à la population

- À l'exception de notre revendication visant à permettre plus de souplesse aux parents qui souhaitent bénéficier de l'ensemble des prestations supplémentaires du RQAP lorsqu'ils se partagent un nombre minimal de semaines de prestations parentales, le gouvernement ne démontre aucune ouverture à nos autres revendications, notamment :

  - L'augmentation du nombre de semaines du congé de paternité et d'adoption
  - L'élargissement des motifs de congés spéciaux à l'occasion de la grossesse et l'augmentation de la banque avec solde
  - La suspension du congé de maternité lors de mises à pied cycliques ou de vacances

5. Nos revendications ignorées

Un gouvernement qui n’en a que pour ses seules priorités

Nos revendications ignorées

- **Les disparités régionales :** Le gouvernement refuse de parler de nos revendications et s'est refusé à tout retour sur celles-ci
- **Les ouvriers spécialisés :** Malgré plusieurs constats communs entre les parties, le gouvernement refuse de discuter de ce sujet, ne commente pas nos demandes et menace toujours de mettre fin à la prime le 30 septembre 2023
- **Les assurances collectives :** Alors que le coût des primes liées aux régimes collectifs d'assurance maladie est en hausse importante chaque année, le gouvernement refuse de bonifier la contribution de l'employeur, d'accorder celle-ci aux catégories de personnel qui n'en bénéficient pas et d'octroyer la pleine contribution au grand nombre de travailleuses et de travailleurs à temps partiel - qui n'ont droit à seulement 50 % de celle-ci - comme nous le revendiquons
- **Les lanceurs d'alertes :** Tandis que différents ministres ont affirmé vouloir mettre fin à l'omerta dans les milieux de travail, le gouvernement affirme maintenant que la loi offre tout l'encadrement nécessaire pour protéger celles et ceux qui veulent dénoncer des actes répréhensibles

Nos revendications ignorées

- **Les titres d'emploi mixtes non rangés :** Le gouvernement ne souhaite pas convenir du rangement dans la structure salariale pour les trois seules catégories d'emplois mixtes (conseillers aux établissements, spécialistes en procédés administratifs et conseillers pédagogiques du réseau scolaire) pour lesquelles aucune entente n'est intervenue à cet effet. Le statu quo lui convient
- **Recommandations syndicales issues du Comité de travail relatif aux enseignantes et aux enseignants de la formation continue des collèges :** Rien n'est proposé par le gouvernement pour y donner suite
- **Comité de travail concernant l'évaluation de l'état de la main-d'œuvre psychologue dans les collèges :** En ce qui concerne notre revendication d'assurer aux psychologues du réseau collégial des conditions de rémunération équivalentes à celles des autres réseaux publics, le gouvernement nous renvoie à sa priorité gouvernementale sur l'équipe santé mentale, qui propose notamment d'augmenter la semaine de travail

NOUS
D'UNE SEULE VOIX
FRONT COMMUN
CSN
CSQ
Centrale des syndicats du Québec
FTQ
APTS

Pour en apprendre plus

Liens utiles

- **Nos revendications en Front commun** : cliquez ici
- Infographie sur le salaire : cliquez ici
- Infographie sur la retraite : cliquez ici
- Info-négo • « Les offres » du gouvernement au Front commun : une grave insulte… : cliquez ici
- Info-négo retraite • Un régime de retraite en excellente santé… : cliquez ici
- Info-négo retraite : Les attaques de la CAQ à notre régime de retraite sont sérieuses : cliquez ici
- Qu'est-ce qui s'en vient cet automne : cliquez ici

Pour en savoir davantage

Frontcommun.org/

FRONT COMMUN CSN CSQ FTQ APTS

NOUS D'UNE SEULE VOIX